

PROGRAMME DU COLLOQUE

DROIT ET CONTESTATION DU CHEF D'ÉTAT : VERS UNE SIXIÈME RÉPUBLIQUE ?

SOUS LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE ALEXIS BLOUËT (CR CNRS, AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ),
ET ADRIEN MONAT (MCF CY UNIVERSITÉ, SCIENCE-PO SAINT GERMAIN)

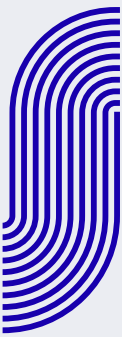
Ce colloque poursuit le programme de recherche Droit et contestation du chef d'État en se concentrant plus particulièrement sur la France. L'optique principale est celle du droit constitutionnel, tout en conservant l'approche interdisciplinaire et comparatiste qui a caractérisé le programme jusqu'alors. Ces perspectives éclaireront l'idée de VI^e République en tant que solution juridique aux excès du présidentielisme français. Elle sera examinée d'abord sous l'angle de sa validité, par l'exploration de l'hypothèse selon laquelle un projet de VI^e République constituerait un vecteur de changement (I), puis en s'interrogeant sur la place qu'occuperait le chef de l'État pendant une éventuelle période de transition entre la V et une V^e République (II), enfin en questionnant l'articulation entre affaiblissements du statut constitutionnel du chef d'État et de la logique de personnalisation du pouvoir (III).

12 NOVEMBRE 2025

14h00 Accueil / 14h15 Introduction

I UNE VI^E RÉPUBLIQUE, LE REMÈDE AUX MAUX DU PRÉSIDENTIALISME ?

Au sein de la doctrine constitutionnelle, un constat largement partagé relève le caractère excessivement présidentieliste du régime français contemporain. Cependant, les préconisations pour y pallier divergent : changement de comportement et de culture des acteurs, modification de la loi électorale, révision constitutionnelle, VI^e République... Celle-ci apparaît formellement comme la plus extrême du spectre. Cependant, est-ce nécessairement vrai ? Est-ce nécessairement un remède ? Aucune disposition n'interdirait en effet que la future Constitution de la VI^e République institue un statut présidentiel aussi puissant, voire plus affirmé encore, que celui conféré par la V^e République. La problématique sera traitée par une table-ronde débat, éclairée en amont par des interventions situant conceptuellement et historiquement l'idée de VI^e République.



Présidence : Ariane Vidal-Naquet
Professeure, Aix-Marseille Université

14h30 Les termes du débat

-Révolution politique, révolution juridique : quelles articulations ?

Audrey Bachert-Peretti, MCF, Aix-Marseille Université

-La "VI^e République" : Discours, fonctions et mutations

Jérôme Ivars, ATER, Université Paris Cité

15H45 Pause

16h00 Le débat : table-ronde

Avec la participation de

-Charlotte Girard, Professeur, Université Paris Nanterre

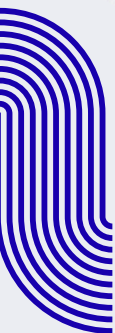
-Alexandre Viala, Professeur, Université de Montpellier

-Aurélié Duffy-Meunier, Professeure, Aix-Marseille Université

13 NOVEMBRE 2025

II De la V^e à une VI^e République, une disparition du présidentielisme ?

La décision d'abolir la V^e République ne signifierait probablement pas l'instauration immédiate d'une VI^e République. S'ouvrirait alors une période transitoire, pré-constituante, avec une organisation provisoire des pouvoirs publics, où figurerait un chef de l'État susceptible de demeurer président de la République. Son poids pourrait alors influencer l'élaboration de la nouvelle Constitution, par exemple pour protéger ses compétences. Parmi les projets de dépassement du présidentielisme par une VI^e République, cette tension transparaît par exemple dans celui de la France Insoumise qui, pour y parvenir, axe ses efforts sur la construction d'un leadership afin de remporter l'élection présidentielle de la V^e République. Elle sera explorée ici au sein de l'histoire française et de pays étrangers, ainsi qu'à travers des projets d'organisation des pouvoirs publics provisoires menant à une VI^e République.



9h00 Accueil des participants

Présidence : Marthe Fatin-Rouge Stefanini

Directrice CNRS, Aix-Marseille Université

9h30

-Réflexion sur une transition vers la VI^e République

Armel Le Coz, Association Démocratie ouverte

-Influence présidentielle et crise constituante dans l'Égypte post-Printemps arabe

Alexis Blouët, Chercheur CNRS, Aix-Marseille Université

10h45 Pause

11h00

-Entre provisoire et définitif : le Président de la République entre 1871 et 1875

Arnaud Le Pillouer, Professeur, Université Paris Université

-Du présidentielisme transitoire au présidentielisme définitif ?

Manon Bonnet, MCF, Paris 2 Panthéon-Assas

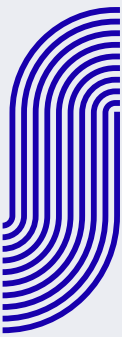
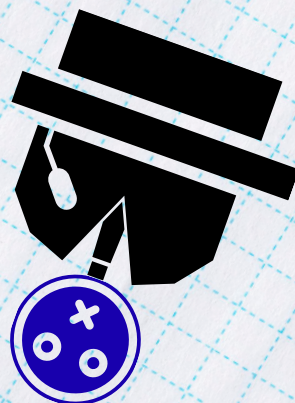
-Renforcer, refonder ou atténuer le présidentielisme latino-américain ?

Les cas du Cône Sud et du Brésil au sortir des dictatures

Damien Larrouqué, MCF, CYU Cergy Paris Université

III Une VI^e République, une disparition des maux du présidentielisme ?

Ce troisième moment, pendant substantiel du premier temps, interrogera la mesure dans laquelle l'affaiblissement du statut constitutionnel du chef de l'État affecte aussi la logique de personnalisation du pouvoir, dont la critique sous-tend un large pan de celle du présidentielisme. La réflexion portera à la fois sur les projets de Constitution de la VI^e République, sur l'histoire constitutionnelle française, sur certains cas étrangers contemporains, sur la pensée politique en mettant particulièrement l'accent, pour ces derniers, sur la structure et le fonctionnement de systèmes politiques fortement dépersonnalisés.



Présidence : Xavier Magnon

Professeur, Aix-Marseille Université

14h00

-Dépersonnaliser et/ou responsabiliser le pouvoir gouvernant sous la VI^e République ?

Bastien François, Professeur, Paris 1

Discutant : **Adrien Monat**, MCF, Science Po Saint-Germain-en-Laye / CYU Cergy Paris Université

-Les réticences républicaines au pouvoir personnel

Marcel Morabito, Professeur émérite, Sciences-Po Paris

15h30 Pause

15h45

-Dépersonnaliser le pouvoir dans les régimes parlementaires européens

Geoffroy Herzog, MCF, Université de Limoges

-Dépersonnaliser la Constitution : Imaginer la VI^e République des communautés

Garance Navarro-Ugé, Post-doctorante, Institut universitaire européen

17h00 Propos conclusifs

